



Élu-e-s  
du groupe  
Saint-Herblain  
en Commun

Conseil municipal du 26 juin 2023

Intervention de **Vincent OTEKPO**

Délibération 38 : Approbation du compte rendu annuel d'activités de la Société  
LOIRE Océan DÉVELOPPEMENT

Monsieur le Maire, chers collègues, Mesdames et Messieurs,

Cet exercice demande que nous approuvions un compte rendu d'activité portant pour l'essentiel sur des données comptables et de trésorerie.

En dehors des aspects comptables et financiers, ce rapport d'activité nous apprend aussi que le projet d'aménagement de Bagatelle vise la conception d'un éco-quartier qui est une dimension qualitative de ce projet d'aménagement, notamment sur "l'obligation de performance énergétique optimisée pour l'ensemble des constructions ».

Pour les prochains comptes rendus, nous apprécierons que ces comptes rendus comportent aussi des bilans intermédiaires et définitifs sur les objectifs autres que financiers et comptables.

Merci de votre attention.



[elu.saint-herblain.en.commun@framalistes.org](mailto:elu.saint-herblain.en.commun@framalistes.org)